

Berne, le 21 mars 2019

Communiqué de presse

Expéditeur	Bureau de prévention des accidents Service de presse
Téléphone	+41 31 390 21 16
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	medias.bpa.ch

Rhume des foins Antiallergiques et conduite parfois incompatibles

Le retour du printemps rime avec oiseaux migrateurs, arbres en fleur et... pollen. Yeux larmoyants, éternuements ou encore démangeaisons: en Suisse, près de deux millions de personnes souffrent de ces symptômes dès la fin de l'hiver. Divers médicaments et remèdes permettent de combattre l'allergie au pollen, communément appelée rhume des foins, en atténuant les symptômes. Prudence toutefois: certaines substances peuvent réduire la capacité de conduire.

En Suisse, près de deux millions de personnes souffrent d'allergies. Nombreux sont ceux qui parviennent à gérer leurs symptômes avec des antiallergiques, des collyres ou pommades ophtalmiques ou encore des calmants, y compris des remèdes à base de plantes. Ces médicaments sont toutefois susceptibles d'induire de la fatigue, un manque de réactivité ou encore des troubles de la vue, ce qui réduit la capacité de conduire. Sans compter la combinaison avec d'autres médicaments – disponibles avec ou sans ordonnance –, l'alcool ou d'autres substances.

Un problème souvent sous-estimé

«Bien qu'il soit clair qu'un effet secondaire tel que la fatigue est dangereux au volant, la situation n'est pas prise suffisamment au sérieux.», explique le directeur du BPA, Stefan Siegrist. «Chaque année, en Suisse, près de 150 personnes sont grièvement blessées ou décèdent dans des accidents de la route dus à la consommation de médicaments ou de drogues. Nous partons du principe que ce chiffre est encore plus élevé; lors d'un accident de la route, le taux d'alcool des responsables fait l'objet d'un test, mais pas forcément l'éventuelle présence de substances pharmaceutiques.»

Avec son slogan «Demandez si ça roule!», la campagne commune du BPA, de la Fédération des médecins suisses (FMH) et de la Société suisse des pharmaciens (pharmaSuisse) attire l'attention sur ce thème et contribue ainsi à la diminution du nombre d'accidents graves sur les routes. Le matériel de campagne est mis gratuitement à la disposition des professionnels de la santé et leur permet de sensibiliser leurs patients et leurs clients.

Si vous êtes conducteur et prenez des médicaments, soyez attentif aux points suivants:

- *Effets secondaires:* demandez à votre spécialiste (médecin, pharmacien ou droguiste) quels peuvent être les effets secondaires de vos médicaments. Peut-être existe-t-il d'autres préparations sans conséquence sur la conduite.
- *Posologie:* suivez la posologie prescrite ou référez-vous à votre spécialiste. Toute modification est susceptible d'influencer votre capacité de conduire.
- *Alcool:* évitez de consommer de l'alcool ou d'autres substances lors de la prise de médicaments. Cela peut en renforcer ou en supprimer les effets.
- *Conduite:* prenez le volant uniquement lorsque vous êtes en pleine possession de vos moyens.

Note aux rédactions: des informations complémentaires, le matériel de campagne ainsi que des vidéos sont disponibles sur [medicaments-au-volant.ch](https://www.medicaments-au-volant.ch).